

Livret explicatif des modalités d'admission

Destinataire prospect,

Afin d'intégrer nos résidences, il faudra impérativement que le futur résidant ou proche aidant, puisse nous fournir, dans les meilleurs délais, la liste de tous les documents énoncés ci-dessous. Merci de privilégier votre envoi si possible par courriel, ou alors en main propre, lors d'un prochain RDV.

- **Recueil d'informations de santé** à faire dûment remplir par votre médecin traitant ou médecin d'établissement public ou privé, dans le cas d'une hospitalisation.
- Dossier d'admission complété ainsi que toutes les pièces jointes,
- Copie carte d'identité recto/verso
- Copie carte mutuelle à jour recto/verso
- **Attestation de sécurité sociale, Si prise en charge d'ALD ou autre, (exemple diabète...)**
- RIB,
- Copie des 2 derniers avis d'imposition,
- Copie carte vitale recto/verso
- Formulaire d'habitudes de vie (page 6 du dossier d'admission)
- Procuration de signature des documents administratifs,
- Ordonnance médicale,
- Traitement en cours, Prescription du bilan de soins infirmiers,
- BSI, détail passage infirmier, préparation du pilulier,
- **Dossier médical destiné aux soignants : IDE & médecin référent, sur clef USB en main propre.**

Il est à noter, que nous devons inévitablement rencontrer la personne désireuse d'intégrer notre résidence. Si cela s'avère impossible, dans le cas d'une hospitalisation, nous serions en mesure d'aller à sa rencontre (si établissement proche de nos deux résidences Monal Seniors) ou bien en visio.

Une fois que la demande d'hébergement est acceptée, en collaboration avec les soignants puis que tous les documents ont bien été remis au service administratif :

Une visite de pré-admission sera donc programmée afin de procéder à un état des lieux ainsi qu'à la signature de tous les documents liés à son entrée, à savoir :

- ⇒ Plan d'aide individualisé,
- ⇒ Mandat SEPA,
- ⇒ Droit à l'image,
- ⇒ Formulaire d'échanges d'informations de santé (annexé dans dossier d'admission)
- ⇒ Formulaire d'habitudes de vie (dans dossier d'admission)
- ⇒ Procuration signature documents administratifs.

À nous remettre également les deux chèques : caution & frais de dossier, merci.

De plus, nous élaborerons le projet de vie avec la ou le futur résidant, puis, il faudra, pour la partie administrative, désigner un référent au sein de la famille ou dans le cercle d'amitié.

Et pour terminer, dans le cas d'une baisse d'autonomie, lorsque la prise en charge au sein de notre structure n'est plus possible. Nous inviterons la famille, après avoir programmé une réunion pluridisciplinaire avec les acteurs de la santé, à effectuer des demandes d'hébergement auprès de maisons de retraite "via portail Trajectoire"